

sur la marche de l'Association de Francfort s. M., qui s'occupe de former des infirmières.

Dans le *Schleswig-Holstein*, l'illustre docteur et professeur Esmarch travaille avec un grand succès en faveur de la cause des sociétés de secours.

Le Comité provincial de Hanovre, sous la judicieuse direction du général baron de Slicher, s'occupe, entre autres choses, de la construction d'une grande baraque mobile pour lazaret, qui pourra rendre de grands services, en temps de paix, pour les cas d'épidémies, de catastrophes de chemins de fer ou autres accidents graves.

#### ASSOCIATION PATRIOTIQUE DE DAMES A BERLIN

Le second supplément du journal le *Kriegerheil* est entièrement consacré à l'*Association patriotique de dames*, dont les membres sont répandus dans toutes les provinces de la monarchie prussienne et même dans d'autres pays de l'Allemagne du Nord.

Ce supplément présente une peinture détaillée et bien réjouissante de l'organisation progressive et de l'œuvre multiple de cette société.

Elle est présidée, toujours avec le même zèle, par son auguste protectrice, S. M. la reine, en présence de laquelle a eu lieu, le 6 avril dernier, la 4<sup>me</sup> assemblée générale de l'Association, dont le procès-verbal occupe les premières pages du supplément.

L'Association, sans préjudice de son but primitif et principal, qui est de consacrer son activité *au soulagement en général des militaires blessés et malades en campagne*, ainsi que *de prêter son concours et son assistance à toutes les institutions fondées dans ce but*, a considérablement étendu la *sphère de son activité en temps de paix* par la révision qu'elle a faite de ses statuts, le 24 mai 1869. Ces statuts révisés ont été ratifiés par S. M. la reine, et le roi s'est empressé d'accorder à l'Association les droits de corporation, en signe de reconnaissance de ses statuts.

En vertu du § 3 des statuts ainsi modifiés, l'Association ne s'engage pas seulement, comme par le passé, à fournir de prompts secours dans les cas de détresse extraordinaire qui surgissent, sur l'un ou l'autre point du pays, par suite d'épidémies, de famines,

d'inondations, d'incendies ou autres sinistres. Elle participe en outre à toutes les œuvres et à toutes les entreprises qui ont pour but le soulagement des grandes détresses ; elle donne une nouvelle impulsion aux infirmeries, soit par la formation d'infirmières, soit par l'érection d'hôpitaux ou l'amélioration de ceux qui existent, soit par sa coopération à la construction de lazarets militaires pour les cas de guerre ; elle fournit du travail à ceux qui en ont besoin, s'intéresse aux instituts d'orphelins et enfin s'occupe de recueillir les enfants abandonnés.

Le procès-verbal et le rapport témoignent de l'ardeur avec laquelle l'Association désire remplir ses engagements.

L'Association renferme plus de 290 comités sectionnaires, dont cinq se trouvent dans des localités non prussiennes (Bernbourg, Brunswick, Cœthen, Hambourg et Mayence), et les autres se répartissent entre les différentes provinces de la Prusse. Les deux districts gouvernementaux de la Prusse orientale, Kœnigsberg et Gumbinnen, dans lesquels les comités, à la suite de la famine de 1869, se sont divisés en *comités de district* et en *comités locaux*, possèdent à eux seuls 138 comités sectionnaires. Il en existe actuellement 153 dans les autres provinces. Ce nombre tend d'ailleurs à s'élever.

Ces comités, pris isolément, sont présidés par des dames et des demoiselles placées dans les conditions les plus diverses et qui se dévouent avec zèle aux œuvres de bienfaisance.

Il est cinq de ces présidentes, qui sont issues de familles princières et auxquelles l'exercice de la charité est déjà familier.

L'Association, dans son ensemble, compte environ 24,000 membres. Si, dans quelques localités, le nombre a pu en diminuer, dans la plupart, en revanche, il tend à s'élever.

L'activité de ces comités s'est appliquée, en 1869, soit à fournir des secours pour des cas de détresse exceptionnelle, tels qu'incendies, catastrophes dans les mines, écroulements d'édifices, ruptures de ponts, etc., soit d'une manière plus générale, au soulagement des maux prolongés provenant de maladies, d'indigence, de délaissement, etc.

Les comités sectionnaires ont accusé pour 1869 une recette de 64,707 th. et une dépense générale de 61,700 th. ; à la fin de l'année, l'ensemble de leurs capitaux se montait à 64,165 th. L'Asso-

ciation centrale accusait de son côté une recette de 24,216 th., et elle a dépensé, tant en secours dans de grandes calamités, que pour dissiper les traces de la famine dans la Prusse orientale, la somme de 30,472 th. A la fin de 1869, son fonds se montait à 72,846 th.

Le rapport annuel et le procès-verbal de l'assemblée générale contiennent tous deux des détails très-intéressants sur les progrès accomplis quant à l'instruction des infirmières, soit qu'il s'agisse de les tenir prêtes en vue d'une guerre à venir, soit qu'on se propose de les utiliser en temps de paix, pour soigner les malades et les indigents.

Nous mentionnerons en particulier, à ce sujet, les expériences faites par le comité sectionnaire de Hambourg et qui sont clairement décrites dans le *Kriegerheil*.

M. le major Dr Naundorff, secrétaire de la Société Albert, de Dresde, qui entretient les plus amicales relations avec l'Association patriotique de dames de Berlin, a également raconté en détail, à l'assemblée générale, les expériences faites par cette société relativement à cette œuvre.

Le rapport pour 1869 exprime, en terminant, l'espoir et la confiance que l'organisation actuelle des sociétés de secours donnera des preuves de plus en plus évidentes de son excellence, et que l'activité constante des comités sectionnaires ne pourra que grandir en étendue et en résultats heureux; puis, qu'en cherchant à soulager les souffrances physiques, on étudiera de plus en plus attentivement leurs origines morales, afin de les combattre; que le nombre des établissements permanents destinés à écarter les causes de la misère continuera à s'élever; qu'enfin la tâche spéciale, qui consiste à augmenter le personnel de secours et à l'employer au service des indigents et des malades, s'accomplira de mieux en mieux.

Dieu veuille réaliser cette espérance!

#### RÉUNION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS ALLEMANDES A NUREMBERG.

Le Comité central des sociétés allemandes de secours aux militaires blessés et malades en campagne, reliées entre elles par la convention du 20 Avril 1869, s'est rassemblé le 9 et le 18 juin de cette année et a décidé de tenir à Nuremberg une réunion des so-